

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'EVRY

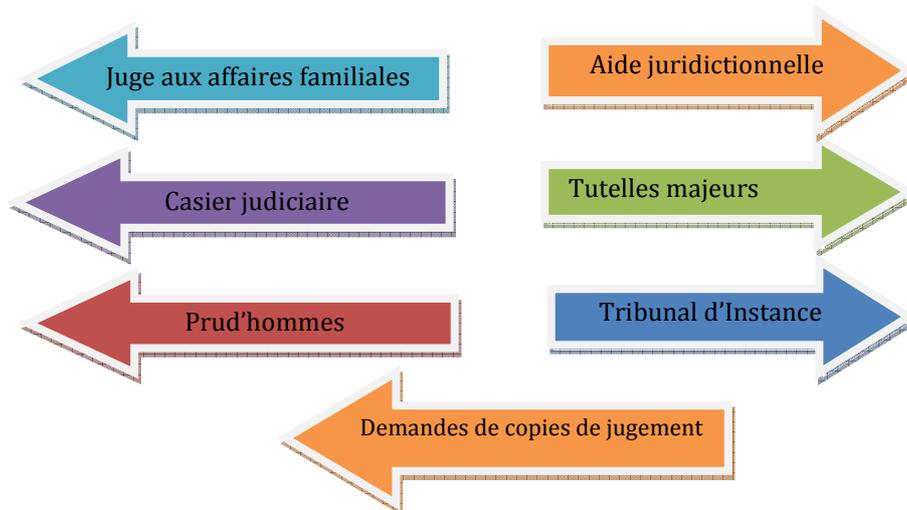
Le Service d'accueil Unique du Justiciable

Qu'est ce que le SAUJ ?

Le SAUJ est un service d'accueil centralisé.

Il permet à chaque justiciable :

- d'obtenir des **renseignements** auprès d'une juridiction d'un même arrondissement judiciaire plus proche de son domicile ou de son lieu de travail sur les procédures en général ou sur son affaire en particulier
- d'accomplir des **actes de procédures** dépendant d'une autre juridiction de l'arrondissement judiciaire :



Le logiciel PORTALIS :

La création des points d'accueil SAUJ s'accompagne du développement d'un logiciel évolutif permettant dans un premier temps pour le justiciable de **trouver des informations** en se connectant sur le site www.justice.fr.

Dans un second temps, il offrira aux justiciables un **portail individuel, sécurisé et interactif** pour obtenir des informations (dates de convocations, dates d'audiences ...) sur une procédure en cours.

PORTALIS évoluera vers une plateforme accessible aux justiciables et aux auxiliaires de justice, leur permettant de **saisir en ligne les juridictions**.

L'objectif final du logiciel est la dématérialisation complète des procédures civiles et pénales, et ce aux alentours de l'année 2025.



Les points d'accès du SAUJ dans le département de l'ESSONNE :

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'EVRY

9 rue des Mazières
91012 EVRY cedex

 01 60 76 78 00

 tgi-evry@justice.fr

 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30



TRIBUNAL D'INSTANCE DE PALAISEAU

Place de la Victoire
91120 PALAISEAU

 01 60 14 00 80

 ti-palaiseau@justice.fr

 lundi, mercredi, vendredi 9h00-12h15 et 13h-16h15. Mardi et jeudi de 9h à 16h15



TRIBUNAL D'INSTANCE DE JUVISY

27, rue Victor Hugo
91265 JUVISY SUR ORGE

 01 69 12 18 30

 ti-juvisy-sur-orge@justice.fr

 du lundi au vendredi de 9h à 16h30



TRIBUNAL D'INSTANCE DE LONGJUMEAU

11 rue du Maréchal Leclerc
91160 LONGJUMEAU

 01 69 10 26 50

 ti-longjumeau@justice.fr

 du lundi au jeudi de 8h15 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 16h30



TRIBUNAL D'INSTANCE D'ETAMPES

1 rue Aristide Briand
91152 ETAMPES cedex

 01 64 94 61 45

 ti-etampes@justice.fr

 du lundi au jeudi 8h30-12h et de 13h15 à 17h
Le vendredi de 8h30-12h et de 13h00 à 16h30

